Quand la prévention des pénuries devient une priorité sanitaire

Compte Test - 2025-12-27 12:19:17 - Vu sur pharmacie.ma

Pour le pharmacien d'officine, la rupture de stock n'est pas un concept abstrait mais une difficulté quotidienne, vécue au comptoir, face à des patients parfois inquiets, parfois en colère, souvent démunis. Antihypertenseurs, antidiabétiques, antibiotiques ou médicaments pédiatriques : les tensions d'approvisionnement touchent désormais des traitements essentiels, plaçant l'officine au cœur d'un système sous pression. Dans ce contexte, l'annonce de la création prochaine d'un comité mixte permanent entre autorités sanitaires et industrie pharmaceutique constitue un signal encourageant.

Ce comité, porté par l'Agence marocaine du médicament et des produits de santé et le ministère de la Santé, vise à passer d'une gestion de crise à une logique d'anticipation. L'objectif est d'identifier en amont les risques de rupture, d'analyser les fragilités des chaînes de production et de distribution et de proposer des solutions opérationnelles avant que les pénuries ne se traduisent par des impasses thérapeutiques pour les patients. Pour le pharmacien d'officine, cette approche proactive est essentielle, car elle conditionne la continuité des traitements et la confiance du public dans le système de santé.

Les échanges ayant conduit à cette recommandation ont associé l'ensemble des représentants de l'industrie pharmaceutique nationale, traduisant une volonté de dialogue structuré entre régulateur et producteurs. Les tensions actuelles, largement influencées par des facteurs internationaux – dépendance aux matières premières, perturbations logistiques, concentration industrielle – dépassent en effet le cadre strictement national et nécessitent une coordination renforcée.

À terme, ce comité pourrait offrir au pharmacien une meilleure visibilité sur la disponibilité des médicaments, faciliter l'anticipation des alternatives thérapeutiques et réduire la charge relationnelle liée aux ruptures répétées. Au-delà de la logistique, il s'agit d'un enjeu de souveraineté sanitaire et de crédibilité du circuit du médicament. En sécurisant l'approvisionnement, c'est aussi le rôle du pharmacien d'officine comme acteur de proximité, garant de la continuité des soins, qui se trouve renforcé.